

RCS : QUIMPER Code greffe : 2903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de QUIMPER atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1974 B 00017 Numéro SIREN : 788 266 450 Nom ou dénomination : AUDIERNE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2018 sous le numéro de dépôt 3760

Société : SAS AUDIERNE DISTRIBUTION

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

06 SEP. 2018

29000 QUIMPER

BILAN CLOS AU 31 JANVIER 2018

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JUILLET 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2018

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE A L'UNANIMITE

L'Assemblée Générale approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée et, en conséquence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, savoir : 652 806,72 €
comme suit :

- Distribution de dividendes : 600 000,00 €
- Réserves facultatives : 52 806,72 €

Total : **652 806,72 €**

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à vingt euros (20 €) par action.
Il sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finances pour 2018 :

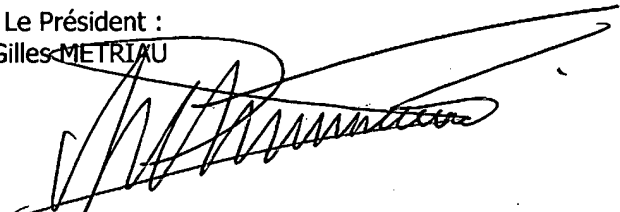
- les revenus de capitaux mobiliers, perçus par des personnes physiques à compter du 1^{ER} Janvier 2018, sont en principe soumis à un prélèvement forfaitaire unique non libératoire (PFU, également appelé « *flat tax* ») de 12,8 % pour l'impôt sur le revenu auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, portant ainsi l'imposition globale à 30 % ;
- par dérogation au PFU de 12,8 %, les contribuables peuvent opter pour une imposition de leurs revenus de capitaux mobiliers au barème progressif de l'impôt sur le revenu. L'option est globale et porte sur l'ensemble des revenus entrant dans le champ d'application du PFU. Elle est exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus. En cas d'option pour le barème, l'impôt définitif sur les dividendes sera calculé après application de l'abattement de 40 % sur le montant brut prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été de :

Exercices clos le	Dates AG	Nombres d'actions	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement
31/01/2016	23/07/2015 : 504 387,57 €	30.000	504 387,57 €	/
31/01/2017	21/07/2016 : 550 000,00 €	30.000	550 000,00 €	/
31/01/2018	20/07/2017 : 500 000,00 €	30.000	500 000,00 €	/

Pour copie certifiée conforme :

Le Président :
Gilles METRIAU





CABINET
PICAUVET - LE DAIN

SAS AUDIERNE DISTRIBUTION
Route de la Pointe du Raz
29770 AUDIERNE

**SOCIETE
D'EXPERTISE
COMPTABLE ET DE
COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

**Patrick LE DAIN
Patrick PICAUVET**

Experts comptables
Commissaires aux comptes

QUIMPERLE
15 rue Eric Tabarly - B.P.329
29391 Quimperlé Cedex
Tél. 02 98 39 07 50
Fax 02 98 39 22 64

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2018**

Monsieur Le Président, Mesdames, Messieurs,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUDIERNE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31/01/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnelles applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/02/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Ap

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de votre société.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en

1

1

cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Quimperlé, le 2 juillet 2018

Pour le CABINET PICAUVET LE DAIN
Commissaire aux Comptes
Patrick PICAUVET



SAS AUDIERNE DISTRIBUTION

ANNEXE AU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31/01/2018

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

fp

Bilan Actif

		31/01/2018			31/01/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	50 880	48 127	2 753	
	Fonds commercial (1)	45 300		45 300	45 300
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	434 474		434 474	434 474
	Constructions	5 128 418	839 573	4 288 845	2 872 908
	Installations techniques, mat. et outillage indus	2 116 739	1 659 808	456 931	158 497
	Autres immobilisations corporelles	564 755	453 612	111 143	59 129
	Immobilisations en cours				526 557
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	201 140		201 140	140 666
	Créances rattachées à des participations	159 674		159 674	155 783
	Autres titres immobilisés	241 657		241 657	249 691
	Prêts	14 414		14 414	17 921
	Autres immobilisations financières	24 989		24 989	24 989
TOTAL (II)		8 982 439	3 001 119	5 981 320	4 685 916
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	17 682		17 682	19 362
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 626 255		1 626 255	1 283 394
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	32 906	925	31 981	26 285
	Autres créances	567 890		567 890	594 099
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 003 822		1 003 822	2 002 944
	DISPONIBILITES	135 956		135 956	161 089
	Charges constatées d'avance	66 723		66 723	62 728
	TOTAL (III)	3 451 233	925	3 450 308	4 149 899
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		12 433 672	3 002 044	9 431 628	8 835 815

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

199 077

(3) dont créances à plus d'un an

PICAVET & LE DROGON
198 694
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
QUIMPERLE

Bilan Passif

		31/01/2018	31/01/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	390 000	390 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	39 000	39 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	829 976	815 152
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	652 807	514 824
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 911 783	1 758 976
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 829 940	5 264 158
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	637 158	796 246
	Dettes fiscales et sociales	703 362	705 421
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	349 385	311 013
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	7 519 845	7 076 838
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	9 431 628	8 835 815
Total du bilan en centimes		9 431 627,73	8 835 814,68
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		3 079 925	2 165 299
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		415 005	

Compte de Résultat 1/2

		31/01/2018		31/01/2017
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	18 466 783		18 466 783
	Production vendue (Biens)	10 949		10 949
	Production vendue (Services et Travaux)	236 631		236 631
	Montant net du chiffre d'affaires	18 714 364		18 714 364
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			28 674
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			538
	Autres produits			16 773
	Total des produits d'exploitation (1)			18 760 349
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			14 573 612
	Variation de stock			(348 292)
	Achats de matières et autres approvisionnements			36 166
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes			1 109 250
	Impôts, taxes et versements assimilés			173 123
	Salaires et traitements			1 493 612
	Charges sociales du personnel			511 510
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			356 906
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			925
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges			2 731
	Total des charges d'exploitation (2)			17 909 543
RESULTAT D'EXPLOITATION				850 806

Compte de Résultat

2/2

		31/01/2018	31/01/2017
RESULTAT D'EXPLOITATION		850 806	763 926
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	25 413	25 914
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	8	607
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	49	381
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	17 202	14 328
Total des produits financiers		42 671	41 230
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	128 480	111 123
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		128 480	111 123
RESULTAT FINANCIER		(85 809)	(69 892)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		764 997	694 034
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	2 142	4 882
	Sur opérations en capital	80 866	13 444
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	83 008	18 326
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 074	31 111
	Sur opérations en capital	8 073	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	10 147	31 111
RESULTAT EXCEPTIONNEL		72 861	(12 785)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		185 051	166 425
TOTAL DES PRODUITS		18 886 028	17 262 864
TOTAL DES CHARGES		18 233 221	16 748 040
RESULTAT DE L'EXERCICE		652 807	514 824

Résultat de l'exercice en centimes

652 806,72

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

514 824,07

PICAVET - LE DAIN
 COMMISSAIRES
 AUX
 COMPTES
 QUIMPERLE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2014 (PCG 2014).

Le PCG 2014 correspond au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 (homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014, publié au JO du 15 octobre 2014), qui annule et constitue une recodification du PCG 99 complété des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées - Changements de méthode

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels figurant à l'actif font l'objet d'un amortissement linéaire sur 12 mois.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Aucun changement notable de méthode ni changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice en ce qui concerne ce poste.

Méthode de traitement des immobilisations :

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;
- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Règles et Méthodes Comptables

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de ristournes au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur.

CICE

Un crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été calculé sur la base des salaires du personnel versés de janvier 2017 à décembre 2017 au taux de 7% pour un montant de 73 264 euros.

Conformément à l'article 224 quater C du CGI, le CICE servira au financement de l'amélioration de la compétitivité. Ainsi, il permettra notamment de financer des investissements nécessaires à cette activité, de participer à l'effort de formation, de contribuer au maintien et à l'amélioration de notre politique salariale et d'améliorer notre fonds de roulement.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les explications concernant ces engagements figurent dans la partie "Engagements hors bilan". Les engagements de retraite ne font l'objet d'aucune provision comptable.

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) :

- **Immobilisations incorporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations corporelles** : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
- **Immobilisations financières** :
 - > Titres de participations : La société n'a pas opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées
 - > Autres titres : La société a opté pour la comptabilisation de ces frais en charges ; ces dépenses ne sont donc pas incorporées dans le coût d'entrée des immobilisations concernées

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun élément significatif n'est à signaler.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Aucun élément significatif n'est à signaler.

Engagements hors bilan

DETTES ASSORTIES DE GARANTIES

CREDIT AGRICOLE (150 K€)

- Prêt à moyen terme en date du 17 mars 2010 d'une durée de 7 ans
Montant à l'origine 150 000 €

Objet : Matériel professionnel
Garantie : Nantissement du fonds de commerce

Montant à la clôture 0 €

CREDIT AGRICOLE (3 900 K €)

-Prêt à long terme en date du 10 octobre 2013 d'une durée de 15 ans
Montant à l'origine 3 900 000 €

Objet : Acquisition de l'immobilier
Garantie : Nantissement du fonds de commerce
Hypothèque non inscrite

Montant à la clôture 2 795 000 €

CREDIT AGRICOLE (1800 K €)

-Prêt à long terme en date du 10 Janvier 2017 d'une durée de 12 ans
Montant à l'origine 1 800 000 €

Objet : Extension et rénovation du magasin.
Garantie : Nantissement du fonds de commerce

Montant à la clôture 1 763 101€

CREDIT AGRICOLE (400 K €)

-Prêt à moyen terme en date du 20 Juillet 2016 d'une durée de 6 ans
Montant à l'origine 400 000 €

Objet : Divers aménagement du magasin.
Garantie : Nantissement du fonds de commerce.

Montant à la clôture 353 437 €

Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, s'élève à :

207.383 euros

Le montant n'est pas comptabilisé.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	92 716		3 464			96 180
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	92 716		3 464			96 180
CORPORELLES	Terrains	434 474					434 474
	Constructions sur sol propre	3 435 795		1 107 167			4 542 962
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	19 839		565 617			585 456
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 746 998		369 741			2 116 739
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	140 754				23 630	117 125
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	367 574		80 056			447 631
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	526 557				526 557		
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		6 671 992		2 122 581		550 187	8 244 386
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	296 449		64 403		39	360 813
	Autres titres immobilisés	249 691				8 034	241 657
	Prêts et autres immobilisations financières	42 910			3 507		39 403
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	589 051		64 403	3 507	8 073	641 873
TOTAL		7 353 758		2 190 448	3 507	558 260	8 982 439

Amortissements

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2018
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	47 416	710		48 127
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	47 416	710		48 127
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	574 785	213 749		788 534
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	7 941	43 098		51 039
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 588 501	71 307		1 659 808
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	97 908	9 167	23 630	83 445
	Matériel de bureau, mobilier	351 292	18 875		370 167
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 620 426	356 196	23 630	2 952 993
TOTAL		2 667 843	356 906	23 630	3 001 119

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	538	925	538	925
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	538	925	538	925
TOTAL GENERAL		538	925	538	925
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			925	538	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/01/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	159 674	159 674	
	Prêts	14 414	14 414	
	Autres immobilisations financières	24 989	24 989	
	Clients douteux ou litigieux	1 992	1 992	
	Autres créances clients	30 914	30 914	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	100 780	100 780	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	30 075	30 075	
	Groupe et associés	194 460	194 460	
	Débiteurs divers	242 576	242 576	
	Charges constatées d'avances	66 723	66 723	
TOTAL DES CREANCES		866 596	866 596	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	415 005	415 005		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	5 414 935	975 015	1 915 511	2 524 408
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	637 158	637 158		
	Personnel et comptes rattachés	403 954	403 954		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	188 074	188 074		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	23 019	23 019		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	88 316	88 316		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	272 256	272 256		
	Autres dettes	77 128	77 128		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		7 519 845	3 079 925	1 915 511	2 524 408
Emprunts souscrits en cours d'exercice		500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		349 005			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		77 797			

Produits à recevoir

31/01/2018

Total des Produits à recevoir		79 524
Créances rattachées à des participations		628
267800	Interets courus	628
AUTRES CREANCES		78 896
409810	Avoirs sur achats a recevoir	9 631
409859	Bonis centrale a recevoir	18 799
409866	Pp & autres produits a recevoi	17 000
448700	Etat-produits a recevoir int m	30 075
455800	Associés c/c interets courus	3 391

Charges à payer

31/01/2018

Total des Charges à payer		607 218
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 396
168840	Int.cour.s/emprunt etabl.credi	3 396
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		122
408200	Fournis fact. fgx non parvenue	122
Dettes fiscales et sociales		565 052
428200	Dettes prov pour cp nouvelle p	61 842
428210	Dettes prov pour cp ancienne p	46 169
428300	Dettes provisionnees 13eme moi	6 089
428610	Intéressement à payer	86 931
428640	Prime bilan au pers.a payer	133 300
438200	Charges soc. conges payes anc.	17 544
438210	Charges soc. conges payes nouv	23 500
438220	Ch. soc. a payer 13e mois	2 314
438600	Charges sociales/intéressement	17 386
438601	Ch.soc.a payer primes de bilan	46 655
438640	Ch.soc. a payer f.p.c.	18 797
438646	Ch.soc. a payer eff. construct	6 567
438648	Ch. soc.a payer taxe apprentis	9 644
448620	Etat-charges a payer CVAE+CFE	11 993
448621	Etat-charges a payer taxe fonc	30 000
448650	Etat-charges a payer TVS	201
448651	Etat-charges a payer taxe gde	45 357
448670	ETAT-TAXE PUBLICITE	765
Autres dettes		38 648
468604	Cap maintenance caisses	665
468606	C.a.p mudécine	808
468607	CAP Electricité	9 600
468612	Cap entretien	459
468616	Cap maintenance materiels	547
468619	Cap frais de repas	2 375
468620	Cap eau	2 130
468622	Cap honoraires	3 838
468623	Cap publicite	8 926
468628	Cap cotisations galec	3 900
468629	Cap cotisations acdlec	900
468632	CAP COTISATIONS UNILEC	4 500

Charges constatées d'avance

31/01/2018

Charges constatées d'avances		66 723
Charges constatées d'avance - Exploitation		29 849
486150	C.c.a.maintenance materiel	5 547
486151	C.c.a.maintenance entretien	969
486152	C.c.a.maintenance caisses et a	54
486153	C.c.a.maintenance logiciels	12 164
486154	C.c.a.maintenance mat.antivol	806
486200	C.c.a.primes d'assurance	3 033
486300	C.c.a.affichages permanents	6 461
486350	C.c.a.abonnement telephone	525
486353	C.c.a.abonnement music	290
Charges constatées d'avance - Financières		36 874
486611	C.c.a.cotisations centrale / s	36 874

Produits constatés d'avance

31/01/2018

Produits constatés d'avance

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

31/01/2018

Total des produits exceptionnels		83 008
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		2 142
Produits exception exercices a	2 142	
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		80 866
Prod sur cessions d immob inco	62 408	
Produits exceptionnels divers	18 458	
Total des charges exceptionnelles		10 147
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		2 074
Charges except exercices anter	2 074	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		8 073
Valeur comptabe immos incorpor	8 073	
Résultat exceptionnel		72 861